Parlement européen
2024-2029

Commission des affaires étrangères

2025/2216(INI)

5.3.2026

AMENDEMENTS
1 - 163

Projet de rapport
Leoluca Orlando
(PE779.681v01-00)

Recommandation au Conseil, à la Commission et à la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité sur la promotion de la gouvernance transnationale de l'eau en vue de prévenir les conflits et de favoriser la paix
(2025/2216(INI))

AM_Com_NonLegReport

Amendement 1
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Visa 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la charte des Nations unies, et notamment son article 2, paragraphe 1, relatif à l'égalité souveraine des États,

Or. en

Amendement 2
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 1 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention des Nations unies sur le droit de la mer (CNUDM), et notamment son article 2 relatif au statut juridique de la mer territoriale et à la souveraineté de l'État côtier,

Or. en

Amendement 3
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Visa 1 quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la convention sur la mer territoriale et la zone contiguë (Genève, 1958), et notamment ses articles 1 et 2,

Or. en

Amendement 4
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 2

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 7 mai 2025 sur la stratégie européenne de résilience pour l'eau[1],	***supprimé***

[1] Textes adoptés de cette date, P10_TA(2025)0091.

Or. en

Amendement 5
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 5 octobre 2022 sur l'accès à l'eau en tant que droit de l'homme: la dimension extérieure,

Or. en

Amendement 6
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Visa 2 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la communication de la Commission du 4 juin 2025 intitulée «Stratégie européenne pour la résilience

dans le domaine de l'eau»,

Or. en

Amendement 7
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Visa 2 ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023 et le Programme d'action pour l'eau qui y a été adopté, ainsi que la prochaine Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026,

Or. en

Amendement 8
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 4

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions du Conseil du 19 novembre 2018 sur la diplomatie de l'eau,	***supprimé***

Or. en

Amendement 9
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 5

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu les conclusions du Conseil du	***supprimé***

19 novembre 2021 sur l'eau dans le cadre de l'action extérieure de l'UE,

Or. en

Amendement 10
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Visa 6 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu sa résolution du 21 janvier 2026 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière – rapport annuel 2025,

Or. en

Amendement 11
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Visa 7

Proposition de résolution	*Amendement*
– vu sa résolution du 2 avril 2025 sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde et la politique de l'Union européenne en la matière – rapport annuel 2024[2],	***supprimé***
[2] JO C, C/2025/4390, 9.9.2025, ELI: http://data.europa.eu/eli/C/2025/4390/oj.	

Or. en

Amendement 12
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Visa 7 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	– vu le rapport du Parlement européen intitulé «L'accès à l'eau en tant que droit de l'homme: la dimension extérieure» P9_TA(2022)0346,

Or. en

Amendement 13
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'eau est indispensable à la survie de l'humanité et à toute vie sur Terre et doit donc être gérée de manière durable et équitable;	A. considérant que l'eau est indispensable à la survie de l'humanité et à toute vie sur Terre et doit donc être gérée de manière durable et équitable; ***que la gestion des ressources naturelles, y compris les ressources en eau, relève principalement de la compétence et de la souveraineté des États;***

Or. en

Amendement 14
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Considérant A

Proposition de résolution	*Amendement*
A. considérant que l'eau est indispensable à la survie de l'humanité et à toute vie sur Terre et doit donc être gérée	A. considérant que l'eau est indispensable à la survie de l'humanité et à toute vie sur Terre et doit donc être gérée

de manière durable et équitable;	de manière durable et équitable ***en tant que bien public et mondial commun***;

Or. en

Amendement 15
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix;	B. considérant que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix; ***qu'environ 2,2 milliards de personnes n'ont toujours pas accès à une eau potable gérée de manière sûre, que 3,5 milliards n'ont pas accès à un assainissement géré de manière sûre et qu'environ 4 milliards de personnes sont confrontées à une grave pénurie d'eau pendant au moins un mois chaque année[1 bis];***
	[1 bis] K. Madani (2026) Global Water Bankruptcy: Living Beyond Our Hydrological Means in the Post-Crisis Era, Réseau international pour l'eau, l'environnement et la santé de l'Université des Nations Unies (RIEES), Richmond Hill (Ontario, Canada), doi: 10.53328/INR26KAM001

Or. en

Amendement 16
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. ***considérant*** que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix;	B. ***considérant qu'en juillet 2010, les Nations unies ont déclaré que l'eau potable et l'assainissement constituaient un droit de l'homme universel;*** que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix;

Or. fi

Amendement 17
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix;	B. considérant que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et une condition sine qua non à la stabilité et à la paix***, s'inscrivant dans le cadre de la souveraineté et de la sécurité nationales***;

Or. en

Amendement 18
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant B

Proposition de résolution	*Amendement*
B. considérant que l'accès à l'eau est un droit de l'homme et ***une condition sine qua non à*** la stabilité et ***à*** la paix;	B. considérant que l'accès à l'eau ***et à l'assainissement*** est un droit de l'homme et ***un élément essentiel pour la santé,*** la stabilité***, la sécurité*** et la paix;

Or. en

Amendement 19
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que les réfugiés, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées à l'intérieur de leur pays sont particulièrement exposés à la discrimination, au racisme et à la xénophobie, ce qui peut aggraver leur difficulté à accéder à une eau potable saine et à l'assainissement;

Or. en

Amendement 20
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant B bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	B bis. considérant que près de la moitié de la population mondiale vit dans des régions où l'eau est rare pendant au moins un mois par an;

Or. en

Amendement 21
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***le changement***	C. considérant que ***l'accès à une*** eau

climatique est une grave menace pour les ressources en eau et les ***écosystèmes aquatiques et qu'il exacerbe le stress hydrique***;

potable saine et ***à l'assainissement est reconnu comme un droit de l'homme essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous*** les ***droits de l'homme; qu'une mauvaise gouvernance de l'eau, la pénurie d'eau et l'inégalité d'accès à celle-ci peuvent contribuer à l'instabilité, aux conflits et aux déplacements***;

Or. en

Amendement 22
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le changement climatique ***est une grave menace pour*** les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et qu'il ***exacerbe*** le stress hydrique;	C. considérant que le changement climatique ***a des effets significatifs sur*** les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et qu'il ***risque d'exacerber*** le stress hydrique***, qui désigne une situation dans laquelle l'utilisation des réserves d'eau n'est pas soutenable***;

Or. fi

Amendement 23
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***le changement climatique*** est une grave menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et ***qu'il exacerbe*** le stress hydrique;	C. considérant que ***les tensions géopolitiques et la gestion déséquilibrée de plusieurs continents*** est une grave menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et ***qu'ils exacerbent*** le stress hydrique;

Or. en

Amendement 24
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que ***le changement climatique*** est une grave menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et qu'il exacerbe le stress hydrique;	C. considérant que ***l'absence de protection de l'environnement*** est une grave menace pour les ressources en eau et les écosystèmes aquatiques et qu'il exacerbe le stress hydrique;

Or. en

Amendement 25
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant C

Proposition de résolution	*Amendement*
C. considérant que le changement climatique ***est une grave menace pour*** les ressources en eau ***et les écosystèmes aquatiques*** et ***qu'il exacerbe*** le stress hydrique;	C. considérant que le changement climatique ***et l'activité humaine réduisent dangereusement*** les ressources en eau et ***qu'ils exacerbent*** le stress hydrique;

Or. en

Amendement 26
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant C bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	C bis. considérant que l'intensification de la pression sur les ressources en eau, causée par la croissance rapide de la population, l'augmentation de la

demande, l'expansion non durable des industries, les mauvais systèmes de gestion des eaux usées et l'utilisation non durable de l'eau et des sols, contribue à la pénurie d'eau, à la faim et aux conflits;

Or. en

Amendement 27
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde; ***que le détournement ou l'appropriation de l'eau, ainsi que les déplacements de population provoqués par les mégaprojets, sont des pratiques courantes mises en œuvre par des autorités publiques et des acteurs privés qui ont un effet négatif direct sur le droit à l'eau;***

Or. en

Amendement 28
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde; ***que, même si une grande partie de l'eau facilement accessible est propre, les problèmes locaux peuvent être graves; qu'en Inde et en Chine, par exemple, certaines rivières et nappes phréatiques sont fortement polluées;***

Or. fi

Amendement 29
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. ***considérant*** que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. ***considérant que seulement environ un tiers du bassin versant continental s'est trouvé dans des conditions normales de débit d'eau au cours de chacune des six dernières années;*** que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;

Or. en

Amendement 30
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les cycles hydrologiques ***deviennent de plus en plus*** erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices***, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années***; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. considérant que les cycles hydrologiques ***sont*** erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;

Or. en

Amendement 31
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. ***considérant*** que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. ***considérant que 90 % de toutes les catastrophes naturelles sont liées à l'eau;*** que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources

en eau douce dans le monde;

Or. en

Amendement 32
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant D

Proposition de résolution	*Amendement*
D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;	D. considérant que les cycles hydrologiques deviennent de plus en plus erratiques et se caractérisent par de violentes fluctuations entre graves épisodes de sécheresse et inondations dévastatrices, ***également*** provoqués par le changement climatique; que toutes les régions glaciaires du monde ont enregistré une fonte des glaces ces dernières années; que les activités humaines sont ***en partie*** responsables d'une grande partie de la pollution des ressources en eau douce dans le monde;

Or. en

Amendement 33
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que l'accès des populations autochtones à une eau potable saine est étroitement lié au contrôle qu'elles exercent sur leurs terres, territoires et ressources ancestraux et que, par conséquent, l'absence de reconnaissance ou de protection de ces terres, territoires ou ressources ancestraux a des répercussions

considérables sur leur droit à l'eau;

Or. en

Amendement 34
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Considérant D bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D bis. considérant que, en vertu du droit international, les États côtiers exercent leur souveraineté sur leur mer territoriale; que ce principe repose sur l'égalité souveraine des États en vertu de la charte des Nations unies;

Or. en

Amendement 35
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant D ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	D ter. considérant que les normes volontaires en matière de responsabilité sociale des entreprises se sont révélées insuffisantes pour prévenir la dégradation de l'environnement, les dommages transfrontières importants et les violations des droits de l'homme liés aux investissements à grande échelle dans le domaine de l'eau, et que des garanties, des mécanismes de contrôle et des cadres de responsabilité plus contraignants sont nécessaires pour garantir que les acteurs publics et privés respectent le droit international de l'eau;

Or. en

Amendement 36
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que la plupart des pays n'ont pas conclu d'accords transfrontières relatifs aux masses d'eau partagées;	F. considérant que la plupart des pays n'ont pas conclu d'accords transfrontières relatifs aux masses d'eau partagées; ***que, selon les Nations unies, sur les 153 pays qui partagent des cours d'eau, des lacs et des aquifères transfrontières, seuls 43 ont conclu des accords de coopération opérationnels couvrant au moins 90 % de leurs ressources en eau partagées;***

Or. fi

Amendement 37
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant F

Proposition de résolution	*Amendement*
F. considérant que ***la plupart*** des pays ***n'ont pas conclu d'accords transfrontières relatifs aux masses d'eau*** partagées;	F. considérant que***, malgré les progrès accomplis, la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau reste insuffisante à l'échelle mondiale, seuls environ 28 %*** des pays ***ayant conclu des accords opérationnels couvrant la majeure partie de leurs eaux*** partagées;

Or. en

Amendement 38
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant F bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	F bis. considérant que, sur les 153 États membres des Nations unies qui partagent des eaux transfrontières, seuls 43 ont mis en place des accords opérationnels; que plus de 20 pays ne disposent pas de tels accords, les progrès étant particulièrement limités en Asie et en Amérique latine;

Or. en

Amendement 39
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;	G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine; ***que les investissements publics et privés dans des activités dangereuses ou à grande échelle liées à l'eau, s'ils ne sont pas réglementés de manière adéquate ou s'ils ne sont soumis qu'à des normes volontaires, peuvent avoir des effets négatifs importants sur les eaux transfrontières et compromettre la stabilité régionale;***

Or. en

Amendement 40
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;	G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine; ***que les attaques contre la distribution d'eau, les installations hydrauliques ou d'autres infrastructures essentielles pour les civils peuvent constituer des crimes de guerre;***

Or. fi

Amendement 41
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières***, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont*** des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;	G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières ***peuvent avoir*** des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes ***et l'effondrement économique***, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;

Or. en

Amendement 42
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction ***d'infrastructures***, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;	G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction ***non autorisée***, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine;

Or. en

Amendement 43
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant G

Proposition de résolution	*Amendement*
G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, ***avec de graves conséquences pour la stabilité régionale et la sécurité humaine***;	G. considérant que le stress hydrique et les actions unilatérales de certains pays dans les eaux transfrontières, telles que la pollution ou la surexploitation, ou encore la construction d'infrastructures, ont des implications pour tous les États riverains de ces eaux; que les litiges relatifs à l'accès à l'eau alimentent et peuvent exacerber des conflits plus vastes, ***qui doivent être résolus en premier lieu par des États souverains***;

Or. en

Amendement 44
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que les bombardements russes répétés ont perturbé l'approvisionnement en énergie et en eau dans de nombreuses villes ukrainiennes, privant les civils d'un accès à l'eau potable, avec à la clé de graves conséquences humanitaires;

Or. fi

Amendement 45
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant G bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G bis. considérant que, depuis 1948, plus de 300 accords internationaux sur l'eau ont été signés à travers le monde, démontrant que les ressources en eau partagées ont historiquement favorisé la coopération plutôt que les conflits interétatiques;

Or. en

Amendement 46
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G ter. considérant que le 6 juin 2023, le

barrage ukrainien de Kakhovka, situé dans l'oblast de Kherson, s'est effondré à la suite d'actions terroristes menées par les forces d'occupation russes, provoquant des inondations généralisées, d'importants préjudices écologiques et humains et des problèmes à long terme en matière d'approvisionnement en eau et d'accès à l'eau potable;

Or. fi

Amendement 47
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quater. considérant que le 2 mars 2026, le président de l'Ukraine, Volodymyr Zelensky, a averti que la Russie préparait de nouvelles attaques, en particulier contre les systèmes d'approvisionnement en eau et les infrastructures de distribution d'eau de l'Ukraine, dans une tentative délibérée de perturber autant que possible l'approvisionnement en eau;

Or. fi

Amendement 48
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant G quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	G quinquies. considérant qu'il est justifié, pour réduire les risques de sécurité, de veiller à ce que les ressources en eau restent entre les mains des

opérateurs nationaux;

Or. fi

Amendement 49
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'eau***, qui a toujours été un catalyseur de coopération,*** est devenue au cours des ***dix*** dernières années plus souvent source de conflits que de coopération;	H. considérant que l'eau est devenue, au cours des dernières années plus souvent source de conflits que de coopération; ***que, malgré les progrès réalisés en matière d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au cours de la dernière décennie, des milliards de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services essentiels d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène, ce qui les expose à des risques de maladie et à une exclusion sociale plus profonde;***

Or. en

Amendement 50
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que ***l'eau, qui a toujours été un catalyseur de coopération, est devenue au cours des dix dernières années plus souvent source de conflits que de coopération***;	H. considérant ***qu'en 1995, Ismaïl Serageldin, alors vice-président de la Banque mondiale, a déclaré «the wars of the twenty-first century will be fought over water» (les guerres du XXIe siècle auront l'eau pour enjeu);*** que ***ce discours a façonné le débat politique pendant près de trois décennies, mais qu'aucun conflit majeur n'a été mené exclusivement pour des ressources en eau***;

Or. en

Amendement 51
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Considérant H

Proposition de résolution	*Amendement*
H. considérant que l'eau***, qui*** a toujours été un catalyseur de coopération***, est devenue au cours des dix dernières années plus souvent source de conflits que de coopération***;	H. considérant que l'eau a toujours été un catalyseur de coopération;

Or. en

Amendement 52
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que les groupes marginalisés qui sont souvent négligés et victimes de discrimination lors du développement des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement comprennent les femmes, les enfants, les réfugiés, les populations autochtones, les communautés de basse caste, les personnes handicapées et bien d'autres encore;

Or. en

Amendement 53
Alexander Sell

Proposition de résolution
Considérant H bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H bis. considérant que, selon la base de données «Water Conflict Chronology» (Chronologie des conflits liés à l'eau) du Pacific Institute, la plupart des incidents liés à l'eau concernent des litiges locaux ou des attaques contre des infrastructures plutôt que des guerres entre États;

Or. en

Amendement 54
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant H ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	H ter. considérant que la dégradation de l'environnement et les risques liés au climat ont tendance à toucher de manière disproportionnée les communautés pauvres et marginalisées; que ces conditions sont de plus en plus exploitées par les réseaux criminels, les organisations terroristes et les milices locales pour renforcer leur influence et faire avancer leurs intérêts;

Or. en

Amendement 55
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les utilisateurs en	***supprimé***

amont des systèmes d'approvisionnement en eau bénéficient de certains avantages, relatifs, par rapport aux utilisateurs en aval;

Or. en

Amendement 56
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les utilisateurs en amont des systèmes d'approvisionnement en eau bénéficient de certains avantages, relatifs, par rapport aux utilisateurs en aval;	***supprimé***

Or. en

Amendement 57
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Considérant I

Proposition de résolution	*Amendement*
I. considérant que les utilisateurs en amont des systèmes d'approvisionnement en eau bénéficient de certains avantages, relatifs, par rapport aux utilisateurs en aval;	I. considérant que les utilisateurs en amont des systèmes d'approvisionnement en eau bénéficient de certains avantages, relatifs, par rapport aux utilisateurs en aval; ***que seul un accès équitable et durable aux ressources en eau garantit une prévisibilité à long terme pour tous; que la coopération transnationale stratégique en matière de ressources en eau permet de gérer de manière durable les activités humaines et de se préparer conjointement à des cycles hydrologiques***

erratiques, dans l'intérêt de tous les voisins;

Or. en

Amendement 58
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant I bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I bis. considérant que la destruction délibérée par la Russie d'infrastructures hydriques, notamment de barrages, en Ukraine, en particulier le barrage de Kakhovka le 6 juin 2023, a causé de graves dommages à l'environnement, notamment des inondations, la pollution des ressources en eau douce, la perte de biodiversité et des dommages à long terme aux écosystèmes, tout en privant les populations civiles d'un accès à une eau potable saine et de moyens de subsistance;

Or. en

Amendement 59
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant I ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	I ter. considérant que le droit international humanitaire (DIH), en particulier les protocoles additionnels de 1977 aux conventions de Genève, prévoit des protections explicites pour les

barrages et autres «installations contenant des forces dangereuses»; que la destruction généralisée ou systématique des approvisionnements en eau ou les dommages environnementaux qui en résultent pourraient constituer un crime contre l'humanité relevant de sa compétence;

Or. en

Amendement 60
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que la Commission des droits de l'homme, dans sa résolution 12 (XXXVII) du 6 mars 1981, a déploré la poursuite de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc et a affirmé le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination; que l'exploitation des ressources naturelles, y compris des ressources en eau, dans les territoires occupés sans le consentement des populations concernées porte atteinte à ce droit et peut pérenniser les situations d'occupation et d'instabilité; que la Cour de justice de l'Union européenne, dans les affaires jointes C-778/21 P et C-798/21 P et dans les affaires jointes C-779/21 P et C-799/21 P, a estimé que l'application des accords économiques entre l'Union et le Maroc au Sahara occidental et à ses eaux adjacentes nécessite le consentement du peuple du Sahara occidental, compte tenu du droit à l'autodétermination et du principe de l'effet relatif des traités;

Or. en

Amendement 61
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que les guerres contemporaines impliquent de plus en plus le ciblage délibéré et la militarisation des approvisionnements en eau et des infrastructures hydriques, comme l'a récemment démontré la destruction dévastatrice par la Russie du barrage de Kakhovka en Ukraine; que cette destruction constitue un crime de guerre et un acte d'écocide, ayant causé des morts, des déplacements massifs de population civile, l'effondrement des systèmes d'assainissement et d'irrigation, privé environ un million de personnes d'accès à une eau potable saine, et créé de graves risques pour la sûreté nucléaire à la centrale nucléaire de Zaporijia, située à proximité; que, en raison de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, environ 1,7 million d'enfants ukrainiens n'ont actuellement pas d'accès fiable à une eau potable saine;

Or. en

Amendement 62
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que le 13 septembre 2024, la première envoyée spéciale des Nations unies pour l'eau a été nommée par le secrétaire général des Nations unies, António Guterres; que cette envoyée spéciale jouera un rôle de

représentante de haut niveau pour les questions liées à l'eau, encouragera la coopération internationale en matière d'amélioration de l'accès à l'eau et d'assainissement et mobilisera des moyens pour faire face aux crises internationales liées à l'eau; que Retno L.P. Marsudi, ancienne ministre indonésienne des Affaires étrangères, a pris ses fonctions d'envoyée spéciale des Nations unies pour l'eau le 1er novembre 2024;

Or. fi

Amendement 63
Davor Ivo Stier

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que la pollution et les déchets charriés par les fleuves et les courants marins peuvent s'accumuler sur les côtes d'autres États, causant des dommages environnementaux, économiques et sociaux, notamment au tourisme et à la pêche;

Or. en

Amendement 64
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que la pénurie d'eau peut entraîner des déplacements de

population et, par conséquent, que l'un des moyens de s'attaquer aux causes profondes des migrations est d'améliorer la gestion de l'eau dans les pays tiers;

Or. en

Amendement 65
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Considérant J bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J bis. considérant que l'accès à l'eau et le contrôle des infrastructures hydriques sont et seront de plus en plus utilisés comme instruments de pression politique, de coercition ou de guerre;

Or. fr

Amendement 66
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que la militarisation de l'accès à l'eau par des opérations militaires visant des installations liées à l'eau, des puits, des canalisations, des unités de dessalement et des systèmes d'égouts constitue une grave violation des droits de l'homme; que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) a indiqué en juillet 2025 que 89 % des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement de Gaza avaient été endommagées ou détruites par les forces israéliennes, laissant plus de 90 % des

ménages dans une situation d'insécurité hydrique; que cette privation délibérée d'eau et la destruction des infrastructures constituent de graves violations du droit international humanitaire, notamment l'interdiction d'attaquer des biens indispensables à la survie de la population civile;

Or. en

Amendement 67
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que les partenariats public-privé favorisent un meilleur accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, à des coûts plus abordables, notamment lorsqu'il s'agit de créer, d'entretenir et de gérer efficacement des infrastructures hydriques;

Or. en

Amendement 68
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que les acteurs armés, qu'ils soient étatiques ou non étatiques, dans les zones touchées par des conflits utilisent les populations affaiblies comme moyen d'asseoir leur légitimité en contrôlant les ressources en eau;

Or. en

Amendement 69
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Considérant J ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J ter. considérant que la Conférence des Nations unies sur l'eau se tiendra aux Émirats arabes unis du 24 au 26 novembre 2026;

Or. fi

Amendement 70
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant J quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quater. considérant que, dans son avis consultatif du 19 juillet 2024, la Cour internationale de justice a confirmé qu'Israël, en tant que puissance occupante, a l'obligation de veiller à ce que la population locale dispose d'un approvisionnement suffisant en denrées alimentaires, y compris en eau; que la restriction continue de l'accès à l'eau, au carburant et à l'aide humanitaire est incompatible avec ces obligations en vertu du droit international;

Or. en

Amendement 71
Michael Gahler
au nom du groupe PPE

Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Considérant J quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quater. considérant que les investissements et les politiques publiques doivent encourager et inciter le secteur privé à investir dans des technologies et des pratiques de gestion qui améliorent la production durable de cultures, de bétail et de poissons, tant par les petits exploitants que par les grandes entreprises;

Or. en

Amendement 72
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Considérant J quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	J quinquies. considérant que, selon l'article 6 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le génocide inclut la soumission intentionnelle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; que la privation délibérée d'eau et d'autres biens indispensables à la survie d'un groupe protégé peut être assimilée à de tels actes lorsqu'elle est commise dans l'intention de détruire ce groupe, en tout ou en partie;

Or. en

Amendement 73
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;	a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare***, notamment en remédiant aux effets déstabilisateurs des investissements à grande échelle dans le domaine de l'eau qui sont mal réglementés et en veillant à ce que les acteurs économiques et financiers ne contribuent pas à des tensions, à des déplacements de population ou à des dommages transfrontières susceptibles de dégénérer en conflit***;

Or. en

Amendement 74
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure*** de l'Union***, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est***	a) ***de veiller à ce que toute implication*** de l'Union ***dans les questions relatives aux eaux transfrontières reste limitée et respectueuse de la responsabilité première des États souverains***;

déjà rare;

Or. en

Amendement 75
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) ***d'accroître*** le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;	a) ***d'adapter, avec le respect dû et en subordination aux souverainetés nationales,*** le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;

Or. en

Amendement 76
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans ***l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile*** pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;	a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans ***le cadre des Nations unies, et de soutenir les initiatives menées par l'ONU, afin que la coopération en matière d'eau devienne un outil efficace*** pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du

changement climatique et où l'eau est déjà rare;

Or. fi

Amendement 77
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;	a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international, en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare***, notamment dans les régions qui ont une importance stratégique pour l'Union***;

Or. en

Amendement 78
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a

Proposition de résolution	*Amendement*
a) d'accroître le rôle de la gouvernance transfrontière de l'eau dans l'action extérieure de l'Union, de sorte qu'elle serve d'outil utile pour prévenir et résoudre des conflits ainsi que pour instaurer un climat de confiance aux niveaux régional, national et international,	a) *(Ne concerne pas la version française.)*

en particulier dans les zones qui sont vulnérables aux effets du changement climatique et où l'eau est déjà rare;

Or. en

Amendement 79
Pernando Barrena Arza

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point a bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	a bis) d'aborder des situations telles que celle du Sahara occidental, un territoire sous occupation marocaine, où l'exploitation des ressources naturelles, y compris l'eau, sans le consentement du peuple sahraoui, contribue à la consolidation de l'occupation et empêche l'exercice de son droit à l'autodétermination, compromettant ainsi les perspectives d'une paix juste et durable, et de veiller à ce que l'action extérieure de l'Union ne contribue pas, directement ou indirectement, à une telle exploitation sans le consentement libre et véritable du peuple du territoire concerné, conformément au principe de la souveraineté permanente sur les ressources naturelles et au droit à l'autodétermination en vertu du droit international;

Or. en

Amendement 80
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*

b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;	b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin***, notamment en veillant à ce que ces accords intègrent des garanties environnementales et sociales contraignantes, des évaluations transfrontières obligatoires des incidences sur l'environnement, des mécanismes efficaces de participation du public et des cadres de responsabilité applicables à la fois aux autorités publiques et aux investisseurs privés participant à des projets d'infrastructure liés à l'eau***;

Or. en

Amendement 81
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;	b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin***, afin d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles, de réduire le risque de tensions ou de conflits et de favoriser la coopération***; ***de soulever systématiquement les questions liées à la gouvernance transnationale de l'eau dans le cadre de leurs dialogues bilatéraux***

avec les pays partenaires;

Or. en

Amendement 82
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;	b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin***, tout en respectant pleinement la souveraineté des pays partenaires et leur responsabilité première en matière de gestion des ressources en eau***;

Or. en

Amendement 83
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) ***de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre*** les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières ***et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les***	b) ***d'encourager*** les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières ***à coopérer dans le cadre des structures internationales existantes, en particulier celles dirigées par les Nations unies et la Banque mondiale***;

aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;

Or. en

Amendement 84
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;	b) de remédier***, dans le cadre d'une initiative des États membres,*** à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique et financière de l'Union européenne dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;

Or. en

Amendement 85
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b

Proposition de résolution	*Amendement*
b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à disposition toute l'expertise et l'assistance technique ***et financière*** de l'Union européenne ***dont les pouvoirs publics peuvent avoir besoin***, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes	b) de remédier à l'absence d'accords opérationnels entre les États qui partagent des bassins hydrographiques transfrontières et de mettre à ***la*** disposition ***des pouvoirs publics*** toute l'expertise ***disponible*** de l'Union européenne, pour les aider à conclure et à mettre en œuvre de tels accords et pour épauler les organismes de bassin;

de bassin;

Or. fi

Amendement 86
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b bis) de remédier aux lacunes existantes en matière de responsabilité dans la gouvernance transfrontière de l'eau en promouvant des mécanismes efficaces de responsabilité et de réparation pour les dommages causés à l'environnement et aux droits de l'homme par des projets d'infrastructure à grande échelle liés à l'eau, y compris lorsque des acteurs privés, des investisseurs ou des institutions financières sont impliqués;

Or. en

Amendement 87
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point b ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	b ter) de garantir un accès effectif à la justice et à des voies de recours pour les communautés et les personnes touchées par des dommages environnementaux transfrontières causés par des projets d'infrastructure à grande échelle liés à l'eau, notamment au moyen de mécanismes de responsabilité civile, de procédures de recours judiciaires et non judiciaires et de la possibilité d'introduire des recours contre les entreprises et les

institutions financières impliquées;

Or. en

Amendement 88
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) de renforcer ***le rôle de la gouvernance transnationale de l'eau dans l'action extérieure et la diplomatie de l'Union et, à cette fin, de fournir au service européen pour l'action extérieure (SEAE) et aux délégations de l'Union dans le monde entier les ressources financières et humaines nécessaires au lancement et au soutien*** d'activités transfrontières de gestion de l'eau et de diplomatie menées ***sur le terrain*** dans les pays partenaires ou entre pays partenaires;	c) de renforcer ***la gouvernance multilatérale dans le domaine de l'eau, en particulier dans le contexte des Nations unies, et de soutenir activement les initiatives et les processus du dispositif des Nations unies dans le domaine de l'eau; de plaider en faveur du lancement et de la promotion*** d'activités transfrontières de gestion de l'eau et de diplomatie menées dans les pays partenaires ou entre pays partenaires;

Or. fi

Amendement 89
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) ***de renforcer le rôle de la gouvernance transnationale de l'eau dans l'action extérieure et la diplomatie*** de l'Union ***et,*** à cette fin***, de fournir*** au service européen pour l'action extérieure (SEAE) ***et aux délégations de l'Union dans le monde entier les ressources financières et humaines nécessaires au lancement et au soutien***	c) ***de veiller à ce que l'implication*** de l'Union ***dans les questions relatives aux eaux transfrontières reste limitée et complémentaire à la responsabilité première des États souverains; d'éviter la création de structures administratives et de s'abstenir d'allouer*** à cette fin ***des ressources financières supplémentaires*** au service européen pour l'action

d'activités transfrontières de gestion de l'eau et de diplomatie menées sur le terrain dans les pays partenaires ou entre pays partenaires;	extérieure (SEAE)***; de solliciter la coopération avec les organisations internationales existantes, telles que les Nations unies et la Banque mondiale***;

Or. en

Amendement 90
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c

Proposition de résolution	*Amendement*
c) ***de renforcer*** le rôle ***de*** la gouvernance transnationale de l'eau dans l'action extérieure et la diplomatie de l'Union et, à cette fin, ***de fournir au*** service européen pour l'action extérieure (SEAE) et ***aux*** délégations de l'Union dans le monde entier les ressources financières et humaines ***nécessaires au*** lancement et ***au*** soutien d'activités transfrontières de gestion de l'eau et de diplomatie menées sur le terrain dans les pays partenaires ou entre pays partenaires;	c) ***d'adapter*** le rôle ***que joue*** la gouvernance transnationale de l'eau dans l'action extérieure et la diplomatie de l'Union et, à cette fin, ***d'évaluer le*** service européen pour l'action extérieure (SEAE) et ***les*** délégations de l'Union dans le monde entier ***afin de déterminer si*** les ressources financières et humaines ***existantes sont suffisantes pour le*** lancement et ***le*** soutien d'activités transfrontières de gestion de l'eau et de diplomatie menées sur le terrain dans les pays partenaires ou entre pays partenaires;

Or. en

Amendement 91
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point c bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	c bis) de renforcer l'adaptation des investissements extérieurs de l'Union en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement aux contextes fragiles et touchés par des conflits, notamment dans le cadre de la stratégie «Global Gateway»

et des instruments de financement de l'action extérieure associés, afin de soutenir la paix et la résilience[1 ter];

[1 ter] https://ecdpm.org/work/global-gateway-investments-fragile-settings-how-do-it

Or. en

Amendement 92
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	***supprimé***

Or. en

Amendement 93
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	***supprimé***

Or. en

Amendement 94
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel***, tout en garantissant un accès équitable aux ressources pour les projets à petite échelle, en particulier ceux gérés au niveau local ou régional, et en subordonnant strictement ce financement au respect du droit international humanitaire, du droit international relatif aux droits de l'homme et des normes contraignantes en matière de protection de l'environnement et de protection sociale, y compris dans les situations d'occupation et dans les projets impliquant des investisseurs privés ou des institutions financières***;

Or. en

Amendement 95
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel***, notamment au moyen des stratégies «Europe dans le monde» et «Global Gateway»***; ***de veiller à ce que les projets d'infrastructure et d'énergie financés par la coopération au***

développement et les instruments de politique extérieure de l'Union, y compris la Banque européenne d'investissement, ne nuisent pas aux relations transfrontières en matière d'eau, à l'égalité d'accès et à la gestion durable, et ne contribuent pas à l'expulsion de populations de leurs terres, notamment des peuples autochtones;

Or. en

Amendement 96
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union ***et de la gestion durable de l'eau dans les pays partenaires, conformément aux actions phares mondiales de la première stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau,*** dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 97
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain	d) d'assurer un financement accru et constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union ***et d'accroître le financement destiné à garantir l'accès***

cadre financier pluriannuel;	***mondial à des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement résilientes au changement climatique*** dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 98
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer ***un*** financement ***accru et constant*** de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer ***et de surveiller le*** financement de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 99
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement ***accru et constant*** de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer un financement ***adéquat et efficace*** de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. en

Amendement 100
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d

Proposition de résolution	*Amendement*
d) d'assurer un financement ***accru et*** constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;	d) d'assurer un financement constant de la gestion transfrontière de l'eau dans l'Union dans le cadre de l'action extérieure de l'Union au titre du prochain cadre financier pluriannuel;

Or. fi

Amendement 101
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) de reconnaître le travail essentiel accompli par les défenseurs des droits environnementaux et les organisations de la société civile en faveur de la préservation de l'eau, de l'égalité d'accès à celle-ci et de la gouvernance transfrontière de l'eau; d'associer étroitement les défenseurs locaux des droits de l'environnement et les organisations de la société civile locales au soutien apporté par l'Union à la gouvernance transnationale de l'eau dans les pays tiers et de protéger leur travail;

Or. en

Amendement 102
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point d bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	d bis) d'encourager les partenariats public-privé qui favorisent un meilleur accès à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène pour tous, à des coûts plus abordables, notamment lorsqu'il s'agit de créer, d'entretenir et de gérer efficacement des infrastructures hydriques, en particulier par le biais des projets «Global Gateway»;

Or. en

Amendement 103
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) d'étendre le champ d'application géographique des projets de l'Union relatifs à la gouvernance des eaux transfrontières au-delà de l'Afrique et de l'Asie centrale, pour inclure l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud, selon une approche «Équipe Europe»;	e) d'étendre le champ d'application géographique des projets de l'Union relatifs à la gouvernance des eaux transfrontières au-delà de l'Afrique et de l'Asie centrale, pour inclure l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud, selon une approche «Équipe Europe»***, en particulier dans les régions où l'insécurité hydrique peut contribuer à l'instabilité, aux déplacements de population ou à la migration irrégulière ayant une incidence sur les frontières extérieures de l'Union***;

Or. en

Amendement 104
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) d'étendre le champ d'application géographique des projets de l'Union relatifs à la gouvernance des eaux transfrontières au-delà de l'Afrique et de l'Asie centrale, pour inclure l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud, ***selon une approche «Équipe Europe»***;	e) d'étendre le champ d'application géographique des projets de l'Union relatifs à la gouvernance des eaux transfrontières au-delà de l'Afrique et de l'Asie centrale, pour inclure l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud, ***à l'initiative et à la demande des États membres, en recourant aux instruments de l'Union pour soutenir les actions nationales***;

Or. en

Amendement 105
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e

Proposition de résolution	*Amendement*
e) d'étendre le champ d'application géographique des ***projets*** de l'Union ***relatifs à la gouvernance des eaux transfrontières au-delà de l'Afrique et de l'Asie centrale, pour inclure l'Amérique, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, ainsi que l'Asie de l'Est et du Sud, selon une approche «Équipe Europe»***;	e) ***de s'abstenir*** d'étendre le champ d'application géographique des ***initiatives*** de l'Union ***et de soutenir plutôt les efforts menés par les organisations internationales au niveau mondial***;

Or. en

Amendement 106
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) d'accueillir favorablement le pacte pour la Méditerranée en tant que cadre permettant de renforcer la coopération régionale et de demander que la diplomatie de l'eau soit explicitement incluse parmi ses actions prioritaires, compte tenu de la pression croissante qui s'exerce sur les ressources en eau partagées dans toute la Méditerranée, notamment dans des régions telles que la Méditerranée orientale et l'Afrique du Nord; de souligner que la gestion coopérative de l'eau, les projets d'infrastructure conjoints et le dialogue sur les ressources transfrontières devraient être reconnus comme des outils importants pour la prévention des conflits, la résilience aux changements climatiques et le développement durable;

Or. en

Amendement 107
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	e bis) de soutenir les enquêtes internationales sur les crimes de guerre concernant les attaques contre les infrastructures et les systèmes d'approvisionnement en eau;

Or. fi

Amendement 108
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement;	f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement; ***d'intensifier les dialogues multiniveaux avec les pays des bassins menacés par les conflits, notamment sous la forme de sommets et d'initiatives conjointes, ainsi que de mécanismes de coopération à long terme;***

Or. en

Amendement 109
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de renforcer la coopération ***multilatérale*** dans le domaine de l'eau, ***notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement***;	f) de renforcer la coopération ***bilatérale*** dans le domaine de l'eau, ***en fonction des priorités de l'Union***;

Or. en

Amendement 110
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement;	f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement, ***ainsi qu'en s'attaquant aux grandes inégalités qui existent entre les pays et au sein de ceux-ci en matière d'accès à ces ressources***;

Or. en

Amendement 111
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f

Proposition de résolution	*Amendement*
f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement;	f) de renforcer la coopération multilatérale dans le domaine de l'eau, notamment au sein des Nations unies, en poursuivant et en intensifiant la mondialisation de la convention des Nations unies sur l'eau et en soutenant la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier de l'objectif 6, qui porte sur l'eau propre et l'assainissement***, avec une ambition forte dans la perspective de la Conférence des Nations unies sur l'eau 2026***;

Or. en

Amendement 112
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) de renforcer la résilience mondiale dans le domaine de l'eau afin de favoriser la stabilité par la mise en œuvre effective de la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau, en particulier ses actions mondiales visant à favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement pour au moins 70 millions de personnes et à renforcer la gouvernance mondiale de l'eau, ainsi que l'engagement au sein d'instances multilatérales telles que le G7, le G20 et le Dialogue de Bakou sur l'eau;

Or. en

Amendement 113
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) de souligner qu'une gouvernance efficace des eaux transfrontières est tributaire de la préservation de la biodiversité et du climat et demande dès lors que la gestion de l'eau réponde avant tout à des intérêts environnementaux – puisqu'il s'agit d'un besoin fondamental pour les plantes, les animaux et les humains – et à des intérêts sociaux, et qu'elle doit donc être guidée par une logique fondée sur l'intérêt général et sur des biens communs publics et mondiaux;

Or. en

Amendement 114
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point f bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	f bis) de veiller à ce que l'Union européenne continue à mettre en œuvre les engagements pris lors de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2023, tout en renforçant ses ambitions et ses actions en vue de la Conférence des Nations unies sur l'eau de 2026;

Or. en

Amendement 115
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) d'investir pour parvenir à une vue d'ensemble plus transparente de la totalité du soutien que l'Union consacre actuellement à la promotion de la gestion transfrontière de l'eau au niveau international ainsi que de veiller à la cohérence et à la rationalisation de l'ensemble des travaux et des financements de toutes les directions générales concernées ou relevant conjointement du SEAE et de la Commission;	g) d'investir pour parvenir à une vue d'ensemble plus transparente de la totalité du soutien que l'Union consacre actuellement à la promotion de la gestion transfrontière de l'eau au niveau international ainsi que de veiller à la cohérence et à la rationalisation de l'ensemble des travaux et des financements de toutes les directions générales concernées ou relevant conjointement du SEAE et de la Commission; ***de renforcer la communication sur l'action et les succès de l'Union en matière de coopération transfrontière dans le domaine de l'eau afin de mieux faire connaître cet outil essentiel et le rôle de premier plan que joue l'Union dans ce secteur;***

Or. en

Amendement 116
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g

Proposition de résolution	*Amendement*
g) d'investir pour parvenir à une vue d'ensemble plus transparente de la totalité du soutien que l'Union consacre actuellement à la promotion de la gestion transfrontière de l'eau au niveau international ainsi que de veiller à la cohérence et à la rationalisation de l'ensemble des travaux et des financements de toutes les directions générales concernées ou relevant conjointement du SEAE et de la Commission;	g) d'investir pour parvenir à une vue d'ensemble plus transparente de la totalité du soutien que l'Union consacre actuellement à la promotion de la gestion transfrontière de l'eau au niveau international ainsi que de veiller à la cohérence et à la rationalisation de l'ensemble des travaux et des financements de toutes les directions générales concernées ou relevant conjointement du SEAE et de la Commission; ***de veiller à ce que les différents programmes se complètent et ne se chevauchent pas;***

Or. fi

Amendement 117
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point g bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	g bis) de renforcer la résilience mondiale dans le domaine de l'eau afin de favoriser la stabilité, en mettant en œuvre efficacement la stratégie européenne pour la résilience dans le domaine de l'eau, en particulier les actions mondiales visant à favoriser l'accès à l'eau et à l'assainissement pour au moins 70 millions de personnes et à renforcer la gouvernance mondiale de l'eau, ainsi que l'engagement au sein d'instances multilatérales telles que le G7, le G20 et le Dialogue de Bakou sur l'eau;

Or. en

Amendement 118
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) d'œuvrer, dans la mesure du possible, à assurer la propreté et la qualité de l'eau, à promouvoir une gestion durable de l'eau et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;	h) d'œuvrer, dans la mesure du possible, à assurer la propreté et la qualité de l'eau ***ainsi que l'accès à l'assainissement***, à promouvoir une gestion durable de l'eau***, à accroître la réutilisation de l'eau, à lutter contre la pollution, la surexploitation et le gaspillage de l'eau,*** et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;

Or. en

Amendement 119
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) ***d'œuvrer, dans la mesure du possible, à*** assurer la propreté et la qualité de l'eau, ***à*** promouvoir une gestion durable de l'eau et ***à*** mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;	h) ***de renforcer la coopération internationale, notamment au niveau des organismes de bassin, pour lutter contre la crise de l'eau qui s'intensifie, d'***assurer la propreté et la qualité de l'eau, ***de*** promouvoir une gestion durable de l'eau et ***de*** mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;

Or. en

Amendement 120
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) d'œuvrer, dans la mesure du possible, à assurer la propreté et la qualité de l'eau, à promouvoir une gestion durable de l'eau et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;	h) d'œuvrer, dans la mesure du possible ***et toujours dans l'intérêt des États membres***, à assurer la propreté et la qualité de l'eau, à promouvoir une gestion durable de l'eau et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;

Or. en

Amendement 121
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point h

Proposition de résolution	*Amendement*
h) d'œuvrer, dans la mesure du possible, à assurer ***la propreté et la qualité de l'eau***, à promouvoir une gestion durable de l'eau et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;	h) d'œuvrer, dans la mesure du possible, à assurer ***et à améliorer l'accès à une eau propre et de grande qualité***, à promouvoir une gestion durable de l'eau et à mettre en œuvre diverses technologies innovantes dans le domaine de l'eau, notamment des solutions fondées sur la nature;

Or. en

Amendement 122
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;	i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité; ***de jouer le rôle d'acteur crédible et de confiance pour faciliter l'échange d'informations fiables sur l'eau entre les gouvernements, les parties prenantes et le public dans les régions confrontées à un stress hydrique et à des tensions importantes, en particulier dans les contextes où certains gouvernements considèrent que le partage d'informations équivaut à la divulgation de secrets d'État; de s'appuyer sur l'expérience, les programmes, les pratiques et les stratégies pertinents de l'Union pour renforcer le partage des bonnes pratiques entre les acteurs régionaux et nationaux;***

Or. en

Amendement 123
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde ***remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics*** en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;	i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde ***soient mises en œuvre*** en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;

Or. en

Amendement 124
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;	i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union ***et les Nations unies*** dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;

Or. fi

Amendement 125
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point i

Proposition de résolution	*Amendement*
i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en ***dotant les pays partenaires de ressources techniques et physiques leur permettant de*** surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;	i) de veiller à ce que les initiatives menées par l'Union dans le domaine de l'eau dans le monde remédient aux lacunes persistantes en matière de données et à la communication insuffisante de données entre les pouvoirs publics en ***apportant un soutien technique pour*** surveiller efficacement les niveaux d'eau et la qualité de l'eau des bassins transfrontières, ainsi qu'en échangeant des données et en encourageant l'adoption de normes communes pour la collecte de données entre les pays partenaires, pour une meilleure compatibilité;

Or. en

Amendement 126
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de promouvoir les instruments de coopération intergouvernementale et régionale dans la gestion des ressources en eau, avec un accent particulier sur la répartition équitable de l'eau entre les pays et secteurs d'activité, et d'épauler les structures de gouvernance au niveau local et communautaire afin de favoriser une prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives;	j) de promouvoir les instruments de coopération intergouvernementale et régionale dans la gestion des ressources en eau, avec un accent particulier sur la répartition équitable de l'eau entre les pays et secteurs d'activité, et d'épauler les structures de gouvernance au niveau local et communautaire afin de favoriser une prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives; ***de veiller à ce que les investissements, les concessions et les***

	projets d'infrastructure liés à l'eau qui ont une incidence sur les terres, les territoires et les ressources des populations autochtones fassent l'objet de consultations effectives menées de bonne foi dans le but d'obtenir leur consentement préalable, libre et éclairé, ce qui constitue un élément essentiel de la prévention des conflits et de la consolidation d'une paix durable;

Or. en

Amendement 127
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de promouvoir les instruments de coopération intergouvernementale et régionale dans la gestion des ressources en eau, ***avec un accent particulier sur la répartition équitable de l'eau entre les pays et secteurs d'activité, et d'épauler les structures de gouvernance au niveau local et communautaire afin de favoriser une*** prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives;	j) de promouvoir les instruments de coopération intergouvernementale et régionale dans la gestion des ressources en eau, ***ainsi qu'une*** prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives;

Or. en

Amendement 128
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j

Proposition de résolution	*Amendement*
j) de ***promouvoir les instruments*** de coopération intergouvernementale et régionale dans la gestion des ressources en	j) de ***faciliter la mise en place d'instruments*** de coopération intergouvernementale et régionale dans la

eau, avec un accent particulier sur la répartition équitable de l'eau entre les pays et secteurs d'activité, et d'épauler les structures de gouvernance au niveau local et communautaire afin de favoriser une prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives;	gestion des ressources en eau, avec un accent particulier sur la ***sensibilisation à l'importance d'une*** répartition équitable de l'eau entre les pays et secteurs d'activité, et d'épauler les structures de gouvernance au niveau local et communautaire afin de favoriser une prise de décisions et une gestion de l'eau inclusives;

Or. en

Amendement 129
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de demander à la Commission d'accroître le soutien financier spécifique accordé aux organisations non gouvernementales actives dans les domaines de la diplomatie de l'eau, de la prévention des conflits et de la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau, en particulier dans les régions fragiles et touchées par des conflits, en reconnaissant leur rôle important dans la facilitation du dialogue au niveau local et régional, en soutenant la gestion communautaire de l'eau, en favorisant l'instauration d'un climat de confiance et en contribuant aux initiatives de gouvernance durable et inclusive de l'eau;

Or. en

Amendement 130
Vangelis Meimarakis

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de renforcer la mise en œuvre de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) en tant qu'instrument central de promotion du développement coordonné et de gestion durable de l'eau, des terres et des ressources connexes, y compris au-delà des frontières, conformément à l'objectif de développement durable 6.5.2, dans l'intérêt mutuel des États riverains, ainsi que l'importance des interactions entre l'eau, l'énergie, l'alimentation et les écosystèmes (WEFE) pour traiter les synergies et les compromis liés à l'eau dans l'ensemble de l'action extérieure de l'Union;

Or. en

Amendement 131
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j bis) de veiller à ce que les politiques et les investissements publics encouragent et incitent le secteur privé à investir dans des technologies et des pratiques de gestion qui améliorent la production durable de cultures, de bétail et de poissons, tant par les petits exploitants que par les grandes entreprises;

Or. en

Amendement 132
Matjaž Nemec

Proposition de résolution

Paragraphe 1 – point j ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j ter) de souligner que l'inégalité d'accès aux ressources en eau partagées reste un facteur structurel d'instabilité au Moyen-Orient, en particulier dans le bassin du Jourdain, où les déséquilibres historiques et actuels en matière de répartition et de contrôle accentuent les disparités socio-économiques; de noter que, dans le cadre des accords existants, les autorités israéliennes exercent un contrôle effectif sur la majorité des ressources en eau situées en Cisjordanie et provenant de cette région, tandis que les communautés palestiniennes reçoivent des quotas d'eau nettement inférieurs et souvent insuffisants, ce qui se traduit par une disponibilité en eau par habitant pour les usages domestiques, agricoles et industriels nettement inférieure à celle des populations et des colonies israéliennes, freine le développement et nuit à la santé publique et à la résilience;

Or. en

Amendement 133
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j quater (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j quater) de demander un engagement accru de l'Union en faveur de mécanismes conjoints israélo-palestiniens de gouvernance de l'eau, y compris la relance des cadres existants tels que le Joint Water Committee (JWC), afin de promouvoir une distribution équitable de l'eau, une plus grande transparence et un développement efficace des infrastructures;

Or. en

Amendement 134
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j quinquies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j quinquies) de noter l'inquiétante destruction massive des infrastructures d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène dans la bande de Gaza, notamment des usines de dessalement, des installations de traitement des eaux usées et des réseaux de distribution, privant ainsi une grande partie de la population d'un accès fiable à une eau potable saine; de rappeler les rapports datant d'avril 2025 qui font état d'une réduction considérable, estimée à environ 70 %, de l'approvisionnement en eau des territoires palestiniens, soulignant à quel point la restriction de l'accès à l'eau peut accroître les besoins humanitaires, fragiliser les services essentiels et exacerber les tensions dans toute la région; de demander l'acheminement rapide et sans entrave des matériaux, du carburant et de l'assistance technique nécessaires à la réparation et à la reconstruction des infrastructures hydriques essentielles, notamment les canalisations, les unités de dessalement et les installations de traitement des eaux usées;

Or. en

Amendement 135
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j sexies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j sexies) de souligner les effets transfrontières des projets de grands barrages menés par la Turquie dans le cadre du projet de développement du sud de l'Anatolie (GAP), notamment le barrage d'Ilısu, qui ont affecté les débits d'eau en aval du Tigre et de l'Euphrate et contribué à des pénuries d'eau, à des pertes agricoles et à la dégradation de l'environnement en Iraq et en Syrie;

Or. en

Amendement 136
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j septies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j septies) d'encourager la mise en place d'un dialogue structuré et inclusif à l'échelle du bassin entre la Turquie, l'Iraq et les parties prenantes syriennes concernées sur la gestion du système fluvial Tigre-Euphrate, sur la base des principes du droit international de l'eau, notamment l'utilisation équitable et raisonnable ainsi que l'obligation de ne pas causer de préjudice important;

Or. en

Amendement 137
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j octies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*

j octies) de noter l'inquiétante persistance des tensions entre l'Égypte et l'Éthiopie à la suite de l'achèvement et de l'inauguration du Grand barrage de la renaissance éthiopienne (GERD) en 2025, qui pourrait avoir des répercussions considérables sur l'équilibre hydropolitique dans le bassin du Nil; de demander à toutes les parties de s'abstenir de prendre des mesures unilatérales susceptibles d'exacerber les tensions et de donner la priorité aux mesures visant à instaurer la confiance, notamment la transparence dans l'exploitation des barrages et la coopération technique en matière de prévision des débits d'eau;

Or. en

Amendement 138
Matjaž Nemec

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point j nonies (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	j nonies) d'encourager l'Arménie et l'Azerbaïdjan à inclure des dispositions relatives à la coopération transfrontière dans le domaine de l'eau dans le contexte d'un futur accord de paix, notamment des mécanismes de partage des données, de surveillance conjointe, de sécurité des barrages et de répartition équitable de l'eau pour l'agriculture et la population;

Or. en

Amendement 139
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce de l'Union grâce au passage au numérique et aux technologies modernes; de rendre plus efficace la surveillance des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau, en l'intégrant dans les systèmes de prévention des conflits du centre de réaction aux crises du SEAE;	k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce de l'Union grâce au passage au numérique et aux technologies modernes; de rendre plus efficace la surveillance des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau, en l'intégrant dans les systèmes de prévention des conflits du centre de réaction aux crises du SEAE; ***de veiller à ce que tous les acteurs impliqués dans l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que dans la privation délibérée d'accès à l'eau soient tenus de rendre compte de leurs actes, dans le plein respect des obligations découlant du droit international;***

Or. en

Amendement 140
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce de l'Union grâce au passage au numérique et aux technologies modernes; de rendre plus efficace la surveillance des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau, en l'intégrant dans les systèmes de prévention des conflits du centre de réaction aux crises du SEAE;	k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce de l'Union grâce au passage au numérique et aux technologies modernes***, y compris la surveillance par satellite et le suivi en temps réel de la pollution, autant de méthodes essentielles pour prévenir la pollution transfrontière et lutter contre celle-ci, et contribuer à la réduction des risques de catastrophe***; de rendre plus efficace la surveillance des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau,

en l'intégrant dans les systèmes de prévention des conflits du centre de réaction aux crises du SEAE;

Or. en

Amendement 141
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k

Proposition de résolution	*Amendement*
k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce ***de l'Union*** grâce au passage au numérique et aux technologies modernes; de rendre plus efficace la surveillance des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau***, en l'intégrant dans les systèmes de prévention des conflits du centre de réaction aux crises du SEAE***;	k) de renforcer les capacités de surveillance et d'alerte précoce ***des États membres*** grâce au passage au numérique et aux technologies modernes; de rendre plus efficace la surveillance ***par les États membres*** des pénuries d'eau et des risques de conflit liés à l'eau dans le monde, notamment l'instrumentalisation de l'eau et des infrastructures hydriques ainsi que la privation délibérée d'accès à l'eau;

Or. en

Amendement 142
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	k bis) de reconnaître que la privation délibérée d'eau et la destruction systématique des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement à Gaza constituent de graves violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme; de rappeler que, conformément à l'article 2

de l'accord d'association UE-Israël, le respect des droits de l'homme et des principes démocratiques constitue un élément essentiel dudit accord; de demander la suspension immédiate de l'accord d'association UE-Israël, compte tenu des violations graves et persistantes du droit international par Israël;

Or. en

Amendement 143
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point k ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	k ter) d'assurer la coopération avec la Cour pénale internationale concernant les mandats d'arrêt délivrés à l'encontre de Benjamin Netanyahu et de Yoav Gallant, pour lesquels il existe des motifs raisonnables de croire que ces deux personnes ont volontairement et sciemment privé la population civile de Gaza de biens indispensables à sa survie, notamment de nourriture, d'eau, de médicaments et de matériel médical, ainsi que de carburant et d'électricité, au moins du 8 octobre 2023 au 20 mai 2024;

Or. en

Amendement 144
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) d'encourager et de financer la recherche sur la gestion transfrontière	l) d'encourager et de financer la recherche sur la gestion transfrontière

durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;	durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe; ***de veiller à ce que les fonds de l'Union destinés à la gestion de l'eau, au partage de l'eau, à la coopération et à l'innovation, y compris dans le cadre d'Horizon Europe, soient utilisés dans le plein respect du droit international, notamment en suspendant les financements accordés aux pays impliqués dans de graves violations du droit à l'eau;***

Or. en

Amendement 145
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) d'encourager et de financer la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;	l) d'encourager et de financer la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe; ***de se pencher sur les nouveaux défis auxquels sont confrontés les bassins hydrographiques partagés, tels que l'ensemencement des nuages et d'autres activités de modification des conditions météorologiques;***

Or. en

Amendement 146
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*

l) d'encourager ***et de financer*** la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation***, notamment dans le cadre d'Horizon Europe***;	l) d'encourager la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation;

Or. en

Amendement 147
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) d'encourager ***et de financer*** la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;	l) d'encourager la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;

Or. en

Amendement 148
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point l

Proposition de résolution	*Amendement*
l) d'encourager ***et de financer*** la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;	l) d'encourager la recherche sur la gestion transfrontière durable de l'eau, le partage de l'eau, la coopération et l'innovation, notamment dans le cadre d'Horizon Europe;

Or. fi

Amendement 149
Silvia Sardone, Susanna Ceccardi, Jaroslav Bžoch

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	***supprimé***

Or. en

Amendement 150
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	***supprimé***

Or. en

Amendement 151
Leoluca Orlando

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*

m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières***, ainsi que de diriger, au nom de l'Union, les efforts internationaux visant à protéger et à restaurer les écosystèmes aquatiques, conformément à l'ODD 6, la résilience dans le domaine de l'eau étant essentielle pour faire face aux crises actuelles et futures dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de l'énergie et de la sécurité*; *de consulter le Parlement européen concernant le mandat, les ressources et les accords de coopération en soutien des travaux du représentant spécial de l'Union;*

Or. en

Amendement 152
Sebastian Tynkkynen

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) ***de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé*** de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	m) ***de souligner que les Nations unies ont nommé une envoyée spéciale pour l'eau; de soutenir l'action de l'envoyée spéciale et d'éviter la création de structures faisant double emploi dans l'administration de l'Union; d'appuyer la révision du mandat de l'envoyée spéciale des Nations unies de telle sorte qu'elle soit également chargée*** de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes

transfrontières;

Or. fi

Amendement 153
Pernando Barrena Arza, Rima Hassan

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris ***pendant les conflits armés*** et dans des contextes transfrontières;	m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris ***en période de conflit armé, dans les camps de réfugiés et de personnes déplacées à travers le monde, sur les terres ancestrales des populations autochtones*** et dans des contextes transfrontières;

Or. en

Amendement 154
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de ***nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de*** prévenir et ***de*** résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	m) de ***renforcer les capacités existantes de l'Union pour*** prévenir et résoudre les conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières***, en condamnant***

l'instrumentalisation de l'eau dans les conflits;

Or. en

Amendement 155
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de ***nommer un haut responsable de l'Union*** représentant spécial de l'Union ***chargé de prévenir et de résoudre les*** conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;	m) de ***renforcer le rôle du*** représentant spécial de l'Union ***pour les droits de l'homme et d'accorder une plus grande attention à la prévention et à la résolution des*** conflits liés à l'eau, de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières;

Or. en

Amendement 156
Alexander Sell

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m

Proposition de résolution	*Amendement*
m) de nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de prévenir et de ***résoudre les conflits liés à*** l'eau, ***de promouvoir la coopération dans le domaine de l'eau et de protéger les sources et les systèmes hydriques, y compris pendant les conflits armés et dans des contextes transfrontières***;	m) de ***s'abstenir de*** nommer un haut responsable de l'Union représentant spécial de l'Union chargé de ***la gouvernance de*** l'eau, ***ce qui constituerait une expansion inutile des structures bureaucratiques de l'Union et risquerait de faire double emploi avec les mandats des organisations internationales existantes***;

Or. en

Amendement 157
Petras Auštrevičius

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point m bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	m bis) de renforcer l'adaptation des investissements extérieurs de l'Union en faveur de l'accès à l'eau et à l'assainissement, notamment dans le cadre de la stratégie «Global Gateway» et des instruments de financement extérieurs connexes, afin de soutenir la paix et la résilience dans les contextes fragiles et concernés par des conflits;

Or. en

Amendement 158
António Tânger Corrêa, Jaroslav Bžoch, Pierre-Romain Thionnet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) de ***renforcer*** le rôle du droit international et des tribunaux internationaux dans la résolution des conflits autour de masses d'eau transnationales afin que les obligations juridiques qui incombent à tous les États riverains des eaux transnationales concernées soient claires et que lesdits États soient tenus de rendre compte de leurs actes;	n) de ***clarifier, tout en accordant la priorité aux juridictions nationales des États membres pour la résolution de leurs litiges,*** le rôle du droit international et des tribunaux internationaux dans la résolution des conflits autour de masses d'eau transnationales afin que les obligations juridiques qui incombent à tous les États riverains des eaux transnationales concernées soient claires et que lesdits États soient tenus de rendre compte de leurs actes;

Or. en

Amendement 159
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n

Proposition de résolution	*Amendement*
n) de renforcer le rôle du droit international et ***des tribunaux internationaux dans la résolution des conflits autour de*** masses d'eau transnationales ***afin que les*** obligations juridiques qui incombent à tous les États riverains des eaux ***transnationales*** concernées ***soient claires et que lesdits États soient tenus de rendre compte de leurs actes***;	n) de renforcer le rôle du droit international et ***de promouvoir le dialogue, la médiation et les solutions régionales en tant qu'instruments privilégiés de résolution des litiges relatifs aux*** masses d'eau transnationales***, en garantissant la clarté et la responsabilité quant aux*** obligations juridiques qui incombent à tous les États riverains des eaux concernées;

Or. en

Amendement 160
Michael Gahler
au nom du groupe PPE
Ingeborg Ter Laak

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	n bis) de condamner avec la plus grande fermeté la destruction délibérée par la Russie des infrastructures hydriques, notamment des barrages, à des fins militaires, ce qui a causé de graves dommages à l'environnement, fragilisé la sécurité de l'eau et menacé les populations civiles; de souligner que de tels actes constituent des violations du droit international et de demander que les responsables soient tenus de rendre compte de leurs actes; d'encourager la Commission et les États membres de l'Union à continuer d'aider l'Ukraine à

enquêter sur les auteurs de ces crimes afin qu'ils puissent être poursuivis pour crimes de guerre;

Or. en

Amendement 161
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	n bis) de soutenir les initiatives juridiques visant à obtenir justice et réparation pour le ciblage délibéré et la destruction des approvisionnements en eau et des infrastructures hydriques, ainsi que pour les actes d'écocide;

Or. en

Amendement 162
Petras Auštrevičius, Marie-Agnes Strack-Zimmermann, Dan Barna, Urmas Paet

Proposition de résolution
Paragraphe 1 – point n ter (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	n ter) de renforcer le soutien apporté au travail crucial mené par les défenseurs des droits à un environnement propre, sain et durable; de souligner qu'il convient de promouvoir leur sécurité et leur liberté d'agir sans violence ni intimidation;

Or. en

Amendement 163
Christophe Gomart

Proposition de résolution
Paragraphe 1 bis (nouveau)

Proposition de résolution	*Amendement*
	1 bis. de reconnaître explicitement le stress hydrique comme un facteur majeur de risques sécuritaires, géopolitiques et humanitaires et d'intégrer pleinement la prévention des conflits liés à l'eau dans la politique étrangère, de sécurité et de développement de l'Union européenne; souligne que la raréfaction de l'eau et la dégradation des ressources hydriques peuvent également entraîner des déplacements massifs de populations et des migrations forcées, en aggravant l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'instabilité dans les régions les plus vulnérables;

Or. fr